

Procès-verbal

Association pour la protection de l'environnement du Lac Caribou (APELC)

**Assemblée générale du 2 juillet 2006
10h20 à 12h05 au CTCL**

Membres du Conseil général présents :

Claude Bélanger Diane Lachaine
Louise Brault Jean Trudel

Membres du Conseil général absents :

Dominique Grenier Denis Mayers
Benoît Leblanc

Trente-deux (21) membres et/ou leur représentant sont présents à l'Assemblée (Annexe 1).

1. Accueil et inscription des membres

Accueil des membres-proprétaires du Lac Caribou. Café, jus et brioches sont servis. Inscription des membres et renouvellement de la cotisation 2006-2007.

2. Mot de bienvenue présentation des membres présents : Diane Lachaine

Ouverture de la rencontre à 10h20.

Diane Lachaine débute l'Assemblée en souhaitant la bienvenue aux membres qui ont répondu à l'invitation de cette cinquième assemblée générale durant laquelle seront présentés entre autres le rapport des activités et le bilan financier pour l'année 2005-2006, les priorités et les objectifs ainsi que les prévisions budgétaires pour l'année 2006-2007. Diane Lachaine demande à chacun des membres de se présenter et de se situer géographiquement autour du lac, occasion de se connaître et de fraterniser. Au fur et à mesure de la présentation de chacune, elle souligne les membres du Conseil et leurs responsabilités.

Présentation des membres du Conseil général et de leurs responsabilités.

Benoît Leblanc	Trésorier
Claude Bélanger	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau
Denis Mayers	Sous-comité Tributaires et Qualité de l'eau et sous-comité Installations septiques
Dominique Grenier	Responsable de la création du site Web et mise à jour de ce dernier
Jean Trudel	Vice-président, et sous-comité Rives et littoral
Louise Brault	Secrétaire, Carnet de bord
Diane Lachaine	Présidente, sous-comité Rives et littoral

Dominique Grenier a démissionné tout récemment.

3. Ouverture de la réunion - Constatation du quorum et état du membership

Jean Trudel agit en tant que président de la présente assemblée. Constatation du quorum de l'assemblée, soit au moins 20 % des membres en règle.

4. Adoption de l'ordre du jour

Un item est ajouté au no 12 : La Source – Lac Vert – par Diane Lachaine. Après la fermeture de l'assemblée : Alain Leroux : possibilité d'ensemencement, ses recherches et démarches. L'adoption de l'ordre du jour est proposée par Michel Lemoine avec l'ajout mentionné et l'exposé qui aura lieu après la fermeture de l'Assemblée générale, secondé par Louis Barot, et adoptée à l'unanimité.

5. Adoption du procès-verbal de la réunion du 26 juin 2005 et suivis

L'adoption du procès-verbal du 26 juin 2005 est proposée par Richard Tees, secondée par Lucie Côté, et adoptée à l'unanimité.

La majorité des suivis se retrouvent dans le présent ordre du jour et seront vus à ce moment-là. Pour les autres :

26 juin 2005 - 11. Règlements et actions des municipalités en 2005-2006

Suite à la plainte concernant le chien errant, une lettre a été envoyée aux deux municipalités, des communications et rencontres ont été faites. On n'a pas réussi à faire bouger les municipalités de prendre action dans ce dossier. Par contre, depuis quelques mois, ce chien ne semble plus errer sur notre territoire. **Item clos**

26 juin 2005 - 16. Période de questions

En ce qui concerne l'accès au lac sur le chemin privé appartenant à la famille Lamoureux, Jean Trudel mentionne qu'il n'y a pas d'achalandage, croit qu'il n'y a plus de feu de camp sur la plage. Le sort du chemin est encore indéfini à ce moment, les négociations s'échelonnent lentement avec la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, les modalités de transfert ne sont pas encore rencontrées.

Suite à la possibilité de vidage collectif des installations septiques, la compagnie Pompage sanitaire Mont-Tremblant offre des réductions si des propriétaires se regroupent pour faire effectuer la vidange. L'avantage de cette entreprise, c'est qu'elle possède un camion-usine pour le traitement des eaux usées. **Item clos**

6. Rapport annuel, bilan des activités, des finances 2005- 2006

Diane Lachaine présente les rapports des activités et réalisations (Annexe II) 2005-2006, des finances 2005-2006 (Annexe III) :

- suite à la démission de Dominique Grenier, le site Internet sera refondu prochainement;
- le Carnet de bord sera inséré sur le site au cours du mois;
- nos efforts sur les rives du lac et des tributaires ont résulté dans le suivi des travaux sur ces derniers et la prise d'échantillons d'eau (test de phosphore) par Jean Trudel à la sortie des tributaires, soit à environ 200 pieds des rives. Cet échantillonnage confirme l'étude du littoral de la biologiste Louise Saint-Cyr en 2005. Il est à noter que dans la baie de Montcalm, le taux est très élevé. À la sortie du lac Vert, le taux est de .20 et à l'entrée du Caribou (au ruisseau) le taux est de .26 à .27. Considérant qu'un taux de .20 est un signe de danger et qu'un taux de .30 signifie la mort, la situation est très alarmiste. Madame Saint-Cyr explique ce taux anormalement élevé par des pertes d'installations septiques, l'épandage d'engrais, le déboisement. Son étude démontre également l'accumulation de sédiments accélérant plus rapidement le vieillissement du lac, elle nous met également en garde sur le taux élevé de phosphore, l'arrachage des herbes, et préconise la renaturalisation des rives du lac et de ses tributaires;
- en ce qui concerne les prescriptions de la firme Biofilia (engagée par Saint-Faustin-Lac-Carré en 2003) pour les correctifs à apporter aux ruisseaux tributaires, les travaux qui restaient à compléter sur le chemin du Lac Caribou l'ont été par la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré;
- le dossier bateaux : le dossier a été recommandé au bureau du ministre des Transports, des infrastructures et des collectivités à Ottawa, ce n'est qu'une question de signature. Diane Lachaine a communiqué avec M. Jean-Carol Pelletier du cabinet du ministre. Ce dernier lui a mentionné qu'une nouvelle loi devrait entrer en vigueur en janvier 2007 attaché. **À suivre;**
- suite à l'étude du littoral de l'été 2005, la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré, dans son programme quinquennal, procède systématiquement à l'inspection des installations septiques au Lac Caribou. Nous exerçons des pressions en ce sens pour la partie de la municipalité de Montcalm;

- l'APELC a encore distribué des plants d'arbres en 2006. La municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré a initié un programme de renaturalisation favorisant l'introduction d'espèces d'arbustes indigènes, programme qui s'est avéré un énorme succès. Le Comité consultatif en environnement a recommandé de reconduire ce programme en 2006-07. D'autres municipalités ont calqué l'initiative de Saint-Faustin-Lac-Carré;
- publication du journal à l'hiver 2005 et au printemps 2006 et nous nous proposons une prochaine édition pour l'automne 2006;
- vos adresses courriel facilitent grandement les communications ainsi que les deux babillards. Nous vous invitons à consulter régulièrement ces babillards où toutes nos communications sont affichées ainsi que les documents pertinents à la mission de l'APELC;
- par notre adhésion au CRE Laurentides, au RAL, nous nous documentons pour vous transmettre des informations et données exactes sur la façon et les actions à prendre pour protéger notre environnement;
- une communication est établie aussitôt avec les nouveaux propriétaires pour les accueillir et promouvoir l'APELC;
- obtention de la subvention de \$100 de la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré;
- il faut être vigilant en ce qui concerne la myriophylle à épi. Jusqu'à maintenant, rien n'existe pour l'érayer, d'où l'importance de bien laver nos équipements nautiques. Au Lac Supérieur, un projet-pilote a été mis en œuvre avec l'introduction de charançons pour éradiquer la myriophylle épi, avec pour résultat une certaine réduction sans plus; le coût de l'opération pour les propriétaires riverains, plus de \$100,000. Récemment, le Lac-des-Iles à Saint-Aimé-du-Lac-des-Iles (région de Mont-Laurier), a été diagnostiqué contenant les algues bleu-vert (la formation de ces proliférations semble être liée à des étendues d'eau riche en éléments nutritifs (p.ex.: eau qui contient beaucoup de phosphates, provenant de détergents et de fertilisants au phosphate); tout ceci amène pour ce lac une interdiction de baignade ou même de toucher à l'eau du lac, situation similaire à celle que vivent les résidents de la baie Missisquoi;
- présentation du Bilan financier 2005-2006 (annexe III); l'adoption de ce dernier est proposée par Richard Tees, secondé par Michel Lemoine et adoptée à l'unanimité.

7. Taux de cotisation 2006-2007

Diane Lachaine propose de garder le taux de \$25.00, secondée par François Pruneau et Louis Barot, adopté à l'unanimité.

8. Prévisions budgétaires 2006-2007 (Annexe IV)

Proposées par Alain Leroux, secondé par Lucille Terreau, adopté à l'unanimité.

9. Priorités et plan d'actions 2006-2007 (annexe V)

Jean Trudel mentionne que c'est vraiment la continuité de nos dossiers actuels, avec une emphase particulière sur :

- autres analyses d'eau à même nos fonds pour détenir des arguments solides lors de nos rencontres avec les municipalités;
- entre la mi-juillet et la mi-août, 8 à 10 échantillons d'eau seront effectués sur les tributaires en collaboration avec la municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré;
- faire les entrevues pour l'histoire du Lac Caribou;
- pressions auprès des municipalités qui ont l'obligation de faire respecter les règlements provinciaux en matière d'environnement;
- intérêt plus grand au bassin versant du lac.
- toujours relancer les municipalités pour faire appliquer la réglementation existante.

Il y a une nette amélioration de la transparence de l'eau. Nous continuons nos relevés et les conditions climatiques y sont notées pour fin de comparaison. Il ne faut pas oublier que notre lac a de 10 à 12 pieds de sédiments (emplis de phosphore) que les moteurs soulevaient et remettaient en suspension dans l'eau.

Les priorités et le plan d'actions 2006-07 sont proposées par Jean-Pierre Charrette, secondé par Ghislaine Lefrançois, adoptés à l'unanimité.

10. Règlements et actions des municipalités en 2005-2006

Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré

Le 16 novembre 2005, Diane Lachaine et Jean Trudel ont rencontré les autorités de SFLC (le maire Pierre Poirier, le directeur général Richard Daveluy, le conseiller en environnement André Bourassa et la conseillère de notre district Jocelyne Longpré). La rencontre fut positive et réceptive.

Il a été question du rapport de Biofilia, du rapport du littoral 2005 de Louise Saint-Cyr, des analyses d'eau en phosphore faites par Jean Trudel, des travaux exécutés sur certains terrains du pont à la sortie du lac vers le Vaseux, du barrage entre le lac Caribou et le lac Richer, et du dossier bateaux.

Tel que prévu par le plan quinquennal des protection des lacs, il en est ressorti que les inspections des installations septiques auront lieu cet été 2006 et qu'un premier avis sera remis aussi s'il y a lieu au propriétaire ne respectant le règlement de tonte de pelouse pour la protection du premier 5 mètres de la bande riveraine ainsi que lors de la seconde visite à l'automne 2006.

Les points sensibles du lac ainsi que le long des tributaires seront échantillonnés (eau – phosphore) pour en arriver à trouver la cause de cet apport substantiel et pouvoir y remédier le plus rapidement et efficacement. Il y aura 8 à 10 échantillons prélevés par la municipalité en collaboration avec l'APELC en 2006. Jean Trudel guidera et accompagnera le responsable de la municipalité lors de ces prélèvements.

En ce qui concerne le pont (dont la construction remonte à environ 40 ans) à la sortie du lac vers le Vaseux, des recherches sont entreprises à savoir qui a autorité et doit intervenir dans ce dossier, soit le municipal ou le provincial afin de circonscrire les effets néfastes de cette construction. **À suivre.**

La photographie remise du barrage érigé entre le lac Richer et le lac Caribou démontre clairement les travaux faits sans permis. La municipalité assurera le suivi des actions à prendre sur ce point.

Municipalité de Montcalm

Lors de la rencontre du 6 février 2006, le maire et tous les conseillers étaient présents. Ils sont réceptifs et sensibilisés aux problèmes environnementaux des lacs et des bassins versants. Depuis ce temps, la municipalité a embauché un nouvel inspecteur municipal.

Il a été question du rapport du littoral 2005 de Louise Saint-Cyr, des analyses d'eau en phosphore faites par Jean Trudel, des installations septiques, des travaux exécutés par la municipalité sur une partie du chemin du lac Verdure Nord ainsi que d'un lot vacant traversé par un ruisseau provenant du lac Vert.

Il y aura inspection et suivi des installations septiques des lacs Vert, Richer et celles du lac Caribou (partie sud). Certaines interventions faites (lettres envoyées à l'été 2005). Certains propriétaires ont apporté des correctifs. Un suivi est prévu à l'été 2006 pour l'ensemble des installations.

La municipalité s'engage à prendre des mesures dès la fonte des neiges pour empêcher que la terre descende dans le lac sur le chemin du lac Verdure Nord. **À suivre**

Pour ce qui est du lot vacant, la municipalité s'était engagée à délimiter le terrain en installant des piquets et l'APELC s'engage à reboiser la rive avec des plants d'arbres lors de la journée de l'arbre le 21 mai 2006. Aucune action prise à ce jour. **À suivre**

Diane Lachaine a fait parvenir le règlement adopté à Saint-Faustin-Lac-Carré concernant la tonte des pelouses et la protection des bandes riveraines.

11. Élections au Conseil général

Dominique Grenier a démissionné tout récemment et Claude Bélanger, membre sortant, ne se représente pas. Une candidature (Nathalie Rico) a été reçue, signée d'au moins deux membres dans le délai prescrit, soit au moins une semaine avant l'assemblée générale. Aucune autre candidature n'a été reçue. Nathalie Rico est donc élue pour un mandat de deux ans, proposée par Richard Tees, secondé par Jean-Pierre Dumaine. Diane Lachaine mentionne que tout membre intéressé peut poser sa candidature appuyée d'au moins deux autres membres.

12. Période de questions et consultation des membres

Ghislaine Lefrançois s'informe du nombre de nom-membres. Réponse lui ai faite qu'il y a environ de 25 à 30 non-membres, mais que l'envoi postal a permis le retour de 10 membres. Nos démarches, présentations, envois postaux et courriels ainsi que la communication entre voisins sont des outils qui contribuent à assurer le recrutement et le changement de position des non-membres.

François Pruneau mentionne que le lundi matin, il a une « broue » blanche à la surface du lac dans Montcalm. Que peut-on faire ?, Quels sont les moyens de pression ? Jean Trudel demande de prendre des photos datées de la situation, de les faire parvenir à la municipalité de Montcalm, et de récidiver dans nos appels à la municipalité.

Suite au courriel et photos de Diane Lachaine à la municipalité de Montcalm concernant la situation désastreuse à l'entrée du chemin de Montcalm, face à chez Mario Gauvin et Alain Leroux et à l'envoi à la municipalité du Guide d'érosion de la municipalité de SFL que Diane Lachaine leur a installé. des travaux de correction sont en cours présentement.

Suite à une question de Ghislaine Lefrançois, Jean Trudel mentionne qu'on ne doit pas toucher aux murets de pierre au bord du lac, et qu'il est conseillé de planter des vignes vierges le long de ces murets, ce qui empêchera la réflexion du soleil.

En ce qui concerne le barrage de castors soulevé par François Pruneau, Diane Lachaine a expliqué à M. Charron du Lac Vert la technique du tuyau pour décourager les castors.

Louis Barot s'informe à savoir où en rendue la mappe identifiant les propriétaires riverains et leurs adresses. Ghislaine Lefrançois s'interroge sur l'utilité et la plus-value de cette mappe, ceci n'améliore pas la qualité et la santé de notre lac. Après discussions, il est proposé par Jean-Pierre Charrette et secondé par Ghislaine Lefrançois et adopté à l'unanimité, que ce projet n'ira pas de l'avant, puisque les informations peuvent être obtenues d'autres sources.

Diane Lachaine a reçu une demande de M. Leblanc du Lac Vert pour une éventuelle participation aux coûts des travaux de correction déjà effectués à la Source du chemin du Lac Vert. Elle mentionne à l'assemblée que le captage d'eau est très réglementé et que nous ne pouvons assurer que l'eau de la source est consommable sans danger, qu'il peut y avoir risque de poursuite si des gens tombaient malades suite à la consommation de cette eau, et que ceci ne relève pas de notre mission.

Richard Tees mentionne que les deux citoyens qui ont procédé aux travaux de correction ont agi de bonne foi, que des gens autant du Lac Vert et du Lac Caribou utilisent et consomment cette eau. Il est prêt à recevoir la cotisation des gens intéressés à participer aux coûts de ces travaux, mais non au nom de l'APELC.

13. Mot de la fin

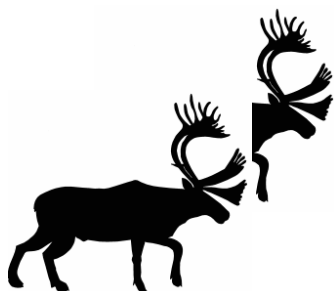
Nous vous demandons de communiquer avec un des membres du Conseil général afin de nous proposer vos services et idées.

14. Fermeture de la réunion

La prochaine assemblée sera convoquée pour le début de l'été 2007

L'assemblée est levée à 12h25 sur proposition de Jean-Pierre Dumaine, secondé par François Pruneau, et adopté à l'unanimité.

CCE : Comité consultatif en environnement
RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC
CRELA / CRE : Conseil régional de l'Environnement des Laurentides
SFLC : Municipalité de Saint-Faustin-Lac-Carré



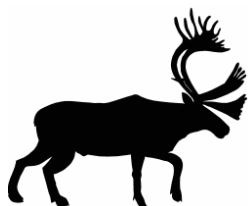
APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE I

MEMBRES PRÉSENTS À L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 2 JUILLET 2006

- 1 - Barot, Louis
- 2 - ,Bélanger, Claude
- 3 - Béliveau- Sharp, Fernande (représentée par Claire Brault)
- 4 - Brault, Claire
- 5 - Charrette, Jean-Pierre
- 6 - Côté, Lucie
- 7 - Des Marais, Pierre II
- 8 - Desjardins, Jocelyn
- 9 - Desjardins, Martine
- 10 - Dumaine, Jean-Pierre
- 11 - Dumas, Lucille
- 12 - Diana Fazzari
- 13 - Gonneville, André
- 14 - Lachaine, Diane
- 15 - Lemoine, Michel
- 16 - Leroux, Alain
- 17 - Pruneau, François
- 18 - Tees, Richard
- 19 - Trudel, Gilles
- 20 - Trudel, Jean
- 21 - Winnikoff, Henry



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE II

Bilan de la réalisation des objectifs et du plan d'action 2005-2006

1. Assurer le suivi des activités et la survie de l'association

- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires. **Réalisé**
- ⇒ Mettre notre carnet de bord sur notre site Internet afin de bien informer nos membres. **C'est en cours actuellement**
- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires. **Réalisé**
- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeants les lacs et cours d'eau. **Réalisé**
- ⇒ Voir à ce que les corrections prescrites par Biofilia soient réalisées. **Fait à l'automne 2005**
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau. **Réalisé**
- ⇒ Accroître le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELC. **Réalisé, des rencontres avec les deux municipalités ont eu lieu pour discuter des problèmes relevés lors de l'assemblée générale de 2005. Certains problèmes sont corrigés d'autres en-cours de l'être et nous assurons un suivi régulier avec les instances concernées.**
- ⇒ Assurer le suivi du dossier bateau auprès des diverses instances gouvernementales. **Réalisé document du ministère à venir**
- ⇒ Maintenir les communications régulières avec les instances gouvernementales afin de réaliser le projet Caribou. **Changement de ministre au MDDEP**

2. Les installations septiques

- ⇒ S'assurer qu'aucune installation septique défectueuse ne se déverse dans le lac. **Il y a encore des problèmes à ce niveau, les études réalisées l'an passé par la biologiste engagée par les deux municipalités et les tests de phosphore le démontre. Cet été les propriétés dans SFLC seront visités et inspectées et dans Montcalm il y a des démarches avec la municipalité en ce sens.**
- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques. **Réalisé et toujours en cours.**
- ⇒ Faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation. **Réalisé et toujours en cours.**

3. Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturalisation des rives

- ⇒ Conscientiser les riverains des conséquences graves pour notre lac engendrées par l'érosion. **La conférence de Madame St-Cyr expliquant les résultats de l'étude du littoral faite en août 2005 a convaincu les gens présents le 21 mai dernier. Il reste encore beaucoup de sensibilisation à faire....**
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de revégétalisation. **Réalisé et toujours en cours. Plusieurs riverains ont profité du programme d'achat d'arbustes de la municipalité de SFLC et 2000 plants ont été distribués gratuitement ici au lac par nous le 21 mai.**
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives. **Beaucoup d'information est faite, il y a encore de gens qui ne la respecte pas.**
- ⇒ Au printemps 2006, communiquer les résultats de l'analyse du littoral effectuée cet été et mettre de l'avant les actions requises. **Réalisé le rapport est sur notre site et Madame St-Cyr a fait une conférence au CTEL pour APELC le 21 mai.**
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes. **Réalisé**
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac. **En cours, dans SFLC le règlement s'applique maintenant l'interdiction dans les 5 premiers mètres des rives, de couper toute végétation et il y aura vérification lors des visites d'inspection cet été. IL faut continuer de sensibiliser les gens au fait que c'est leur lac devant leur maison qu'ils soignent, des algues prolifèrent dans le lac c'est à chacun de nous d'y voir.**

4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web. **Réalisé en 2005, depuis le début 2006 des imprévus ont généré un retard dans la mise à jour du site c'est en voie d'être mis à jour.**
- ⇒ Rendre disponible l'information via nos babillards. **Réalisé**
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an. **Réalisé en décembre 2005 et en mai 2006**
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin. **Réalisé**
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et de formation. **Réalisé en mai conférence sur l'étude du littoral et activité d'information pour les jeunes.**
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que *CCE, FAPEL, RAL, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt. **Réalisé**

5. Recruter et maintenir le nombre de membres

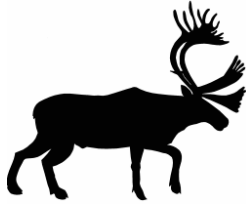
- ⇒ Informer et solliciter les propriétaires concernant l'existence de l'APELC. **Réalisé**
- ⇒ Accueillir les nouveaux propriétaires et les rencontrer pour qu'ils deviennent membres. **Réalisé**

***CCE : Comité consultatif en environnement**

FAPEL : Fédération des associations pour la protection de l'environnement des lacs

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC

CRELA : conseil régional de l'environnement de Laurentides



APELC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE III

RAPPORT DES FINANCES 2005-2006 (APELC)

Bilan financier 2005- 2006

Solde en banque au 30 juin 2005	970.37 \$		
Entrées / Revenus			
Cotisation membres 2005 - 48 x 25\$	1 200.00 \$		
Cotisation membres 2006 - 29 x 25\$	725.00 \$		
Cotisation membres 2007 - 3 x 25\$	75.00 \$		
Balance sur une cotisation prépayée	5.00 \$		
Subvention 2006	100.00 \$		
SFLC			
Total des entrées / revenus	2 105.00	2 105.00	
Dépenses			
Cotisations aux Associations	80.00 \$		
Analyses d'eau et équipement	117.24 \$		
Assemblée générale, Réunions, Conférences	258.70 \$		
Journal APELC (2 éditions)	103.52 \$		
Frais bancaires	9.75 \$		
Timbres et papeterie	238.67 \$		
Pancartes	269.84 \$		
Total des dépenses	1 077.72 \$	1 077.72 \$	
Solde au compte au 30 juin 2006		1 027.28 \$	1 997.65
Chèques en circulation	130.51 \$		

APELC juin 2006



APELC
Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE IV

**PRÉVISIONS BUDGÉTAIRES 2006-2007
(APELC)**

Entrées / revenus

Cotisations - 70 membres X 25\$	1 750.00 \$	
Subvention SFCL	100.00 \$	
Total des entrées / revenus	1 850.00 \$	1 850.00 \$

Dépenses

Cotisations aux Associations	105.00 \$	
Analyses d'eau et équipement	200.00 \$	
Assemblée générale, Réunions, Conférences	450.00 \$	
Site Internet	150.00 \$	
Journal APELC (2 éditions)	300.00 \$	
Frais d'administration	15.00 \$	
Timbres et papeterie	250.00 \$	
	1 470.00 \$	1 470.00 \$

SURPLUS (DÉFICIT)

380.00 \$

juin-06

APELC



APELAC

Association pour la protection de
l'environnement du Lac Caribou

ANNEXE V

Projet : Objectifs et plan d'action 2006-2007

1. Assurer le suivi des activités et la vie de l'association

- ⇒ Surveiller la qualité de l'eau du lac et des ruisseaux tributaires.
- ⇒ Effectuer, aux deux semaines de juin à octobre, une lecture de la transparence (turbidité) de l'eau.
- ⇒ Accroître le partenariat entre SFLC, Montcalm et l'APELAC.
- ⇒ Recruter des membres et contacter les nouveaux propriétaires.

2. Les installations septiques

- ⇒ Collaborer avec les municipalités concernant le respect des normes environnementales des installations septiques et faire les pressions nécessaires auprès des municipalités pour l'application et le respect de la réglementation.

3. Les sédiments, la prévention du déboisement et la promotion de la renaturalisation des rives

- ⇒ Intervenir lorsque des travaux se font sur les tributaires et les rives du lac pour s'assurer que les instances municipales et gouvernementales font respecter les règlements protégeant les lacs et cours d'eau
- ⇒ Conscientiser les riverains des conséquences graves pour notre lac engendrées par l'érosion causant l'accumulation de sédiments dans le lac.
- ⇒ Informer les membres de l'association des conséquences de la destruction des rives, des avantages et possibilités de renaturalisation. Les résultats de l'étude du littoral effectuée l'été dernier nous interpellent à agir rapidement.
- ⇒ Informer les riverains concernant la réglementation interdisant le déboisement des rives
- ⇒ Communiquer aux membres de la documentation ainsi que des endroits où ils peuvent se procurer des arbres et arbustes.
- ⇒ Inciter les propriétaires à ne plus couper le gazon en bordure du lac.
- ⇒ La Myriophylle, sensibiliser tous les usagers du lac à l'importance du lavage de tous les équipements provenant d'autres plans d'eau avant leur mise à l'eau.

4. Assurer des communications régulières avec les membres

- ⇒ Mettre à jour régulièrement notre site Web.
- ⇒ Rendre disponible l'information via nos babillards.
- ⇒ Produire le journal l'APELC une ou deux fois l'an.
- ⇒ Produire des communiqués d'information au besoin.
- ⇒ Tenir occasionnellement des séances d'informations et de formation.
- ⇒ Compléter le travail fait par monsieur Claude Trudel sur l'histoire du lac Caribou.
- ⇒ Participer activement aux activités des associations pour la protection de l'environnement telles que RAL, CRELA et communiquer aux membres tout sujet d'intérêt.

RAL : Regroupement des associations de lacs de SFLC
CRELA : conseil régional de l'environnement de Laurentides

Conseil général, juin 2006